



NATURA 2000



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Comité de Pilotage

Vallée de l'Antenne Site FR 5400473

03 Décembre 2025
MATHA 17



Ordre du jour

- Etat d'avancement de la mise en oeuvre du Document d'objectifs sur la phase d'animation 2022-2024
- Bilan de l'animation 2025 et perspectives 2026-2027
- Validation du Tableau d'arborescence actualisé
- Propositions de modifications de fiches action et fiche charte "espèces invasives" du Document d'objectif
- Questions diverses

Natura 2000 : un réseau européen

Directive Oiseaux (DO)
1979/2009

Zone de protection spéciale (ZPS)

Directive Habitats, Faune, Flore (DHFF)
1992

Zone spéciale de conservation (ZSC)



Espèces d'intérêt communautaire

en danger ou vulnérable ou rare ou endémique

en Europe

Habitats d'intérêt communautaire

en danger de disparition rare ou en régression représentatif en Europe

Habitats d'espèces = lieux de vie



Natura 2000 : un réseau européen

Réseau européen de sites naturels terrestres et marins

Objectif double

préservation
de la diversité biologique
et du patrimoine naturel

prise en compte
des exigences économiques,
sociales et culturelles

survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe.

projets d'aménagement ou activités humaines non exclus dans les sites Natura 2000, sous réserve qu'ils soient compatibles avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces qui ont justifié la désignation des sites.

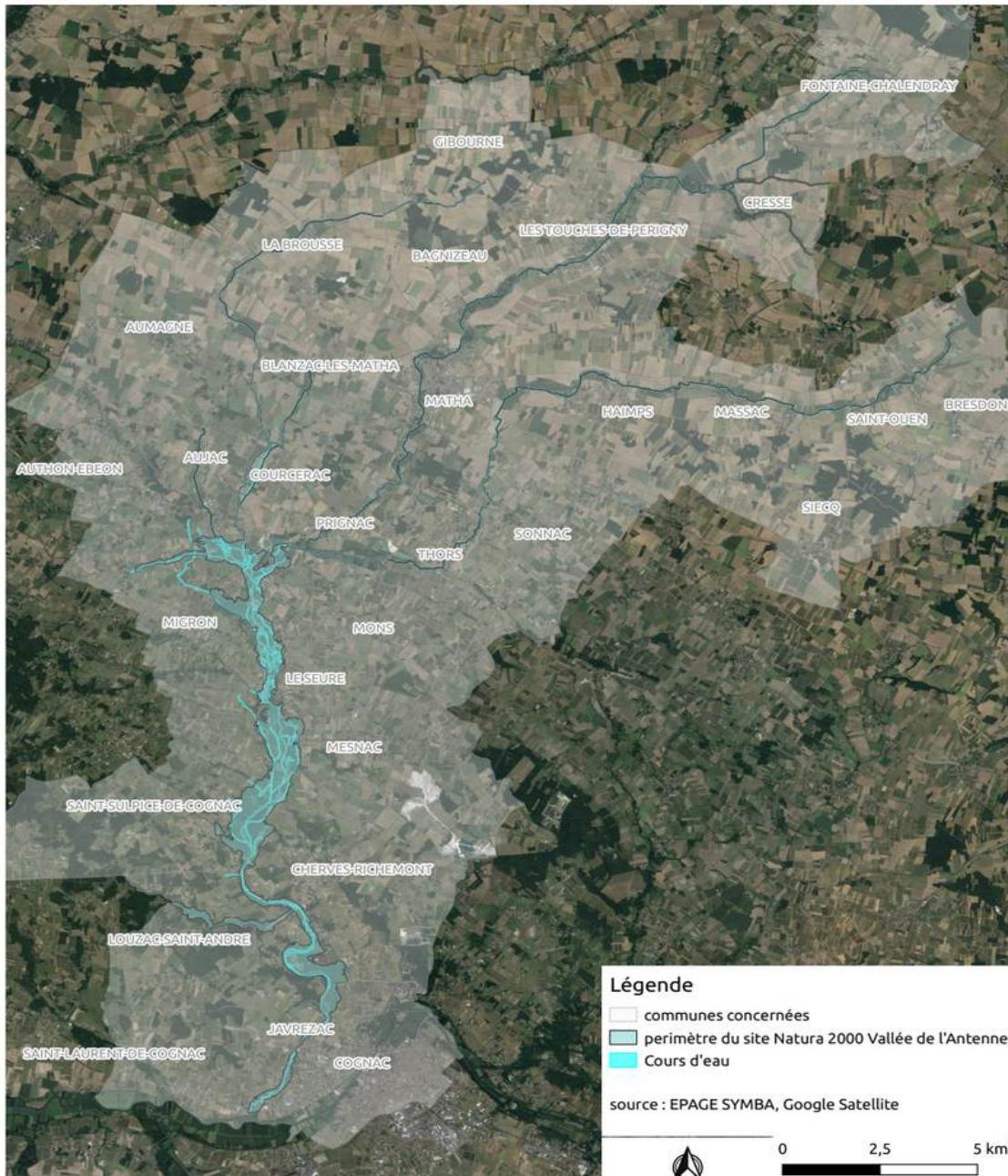
La France a fait le choix d'une approche concertée et basée sur le volontariat



Natura 2000 : pour qui ?



La Zone Natura 2000 Vallée de l'Antenne et son territoire



Un site Natura 2000 lié au cours d'eau et ses affluents

1 208 ha
dont 54 % en Charente
46 % en Charente Maritime

30 communes concernées





Le site abrite ainsi :

- 8 habitats naturels d'intérêt communautaire inscrits à l'annexe II de la Directive Habitats
- 19 espèces animales d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats,
- 10 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux

A cela, s'ajoute des espèces remarquables à l'échelle du Poitou-Charentes.



Les Espèces d'Intérêt Communautaire inscrites à l'annexe II



Mammifères aquatiques (2)

vison d'Europe et loutre d'Europe

Mammifères / Chiroptères (7)

Grand et petit Rhinolophe, Grand murin, Murin à oreilles échancrées et Murin de Bechstein, Barbastelle et

Minioptère de Schreibers



Poissons (3) chabot, lamproie de rivière et lamproie de Planer



Insectes / Odonates et Rhopalocères (4)

Agrion de mercure,

Gomphé de Graslin,

Cordulie à corps fin

et Cuivré des marais



Insectes / Coléoptères (3)

Grand capricorne, rosalie des Alpes et lucane cerf-volant

Les Espèces d'Intérêt Communautaire : oiseaux inscrits à l'annexe I de la Directive Oiseaux

Le Bihoreau gris

La Grue cendrée

Le Martin-pêcheur d'Europe

L'Engoulement d'Europe

La Pie-grièche écorcheur

Le Circaète Jean-le-Blanc

Le Busard Saint-Martin

Le Busard des roseaux

Le Milan noir

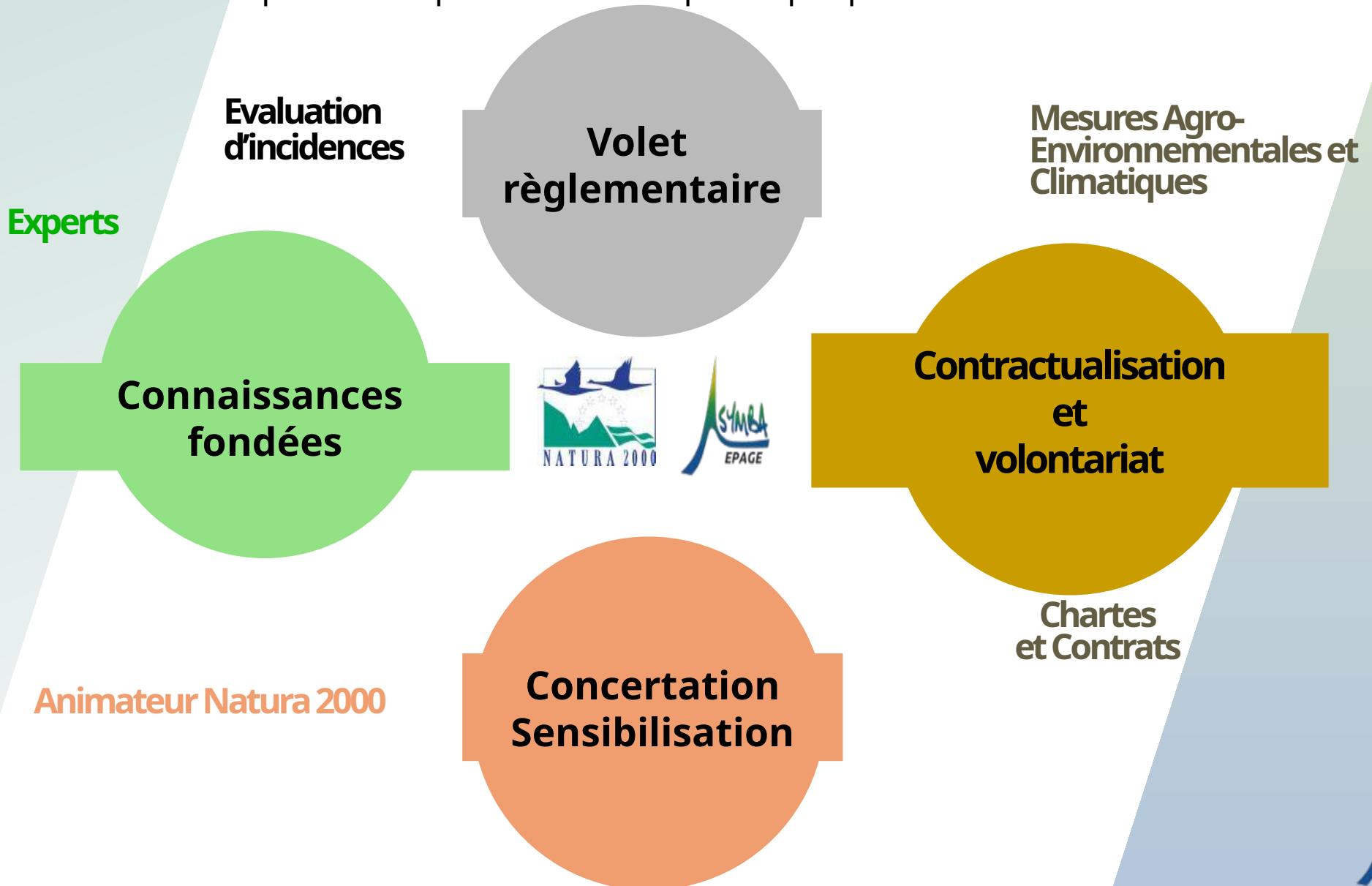
La Bondrée apivore



<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr>

Rappel de la démarche et des outils

La responsabilité de l'opérateur et de la structure animatrice est de maintenir les habitats prioritaires définis par l'UE et préserver les espèces par plusieurs leviers :



La dotation aménités rurales pour les communes

la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales a été fixée à 100 millions d'euros dans la loi de finances pour 2024.

L'article L2335-17 du CGCT précise que la dotation est attribuée aux communes rurales dont une part significative de leur territoire comprend une aire protégée ou jouxte une aire marine protégée.(Sont éligibles, les communes dont le territoire terrestre est couvert à plus de 50 % par un site Natura 2000 mentionné à l'article L. 414-1 du code de l'environnement

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000048839152

<u>Communes</u>	<u>Montant 2024</u>
VAL DE COGNAC	10 990



Bilan Triennal

2022 - 2024

Vallée de l'Antenne Site FR 5400473

03 Décembre 2025
MATHA 17

Etat d'avancement de la mise en oeuvre du Document d'objectifs
sur la phase d'animation 2022-2024

1. Mission d'animation – sensibilisation
2. Mission d'accompagnement technique
3. Missions de suivis du site
4. Missions d'assistance administrative

Bilan triennal des actions de sensibilisation

Sorties et formations

Année	Grand public	Jeunes et scolaires	Agriculteurs	Elus	Total
Oct à Déc 2022	0	0	0	0	0
2023	32	0	30	0	62
2024	81	60	10	11	162



Bilan : Les actions de sensibilisation mentionnées dans le Docob sont réalisées. Des sessions plus spécifiques à destination des élus sont à mettre en place.

Natura 2000
valleedelantanenne

La vallée de l'Antenne | Document Natura 2000 | Accéder au contenu | Accéder au menu | Accéder au pied de page

Rechercher

Partez à la découverte des trésors du site de la vallée de l'Antenne

Bienvenue sur le site Natura 2000 de la Vallée de l'Antenne

La Vallée de l'Antenne est classée site Natura 2000 en raison d'une riche biodiversité caractérisée par la présence d'habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire. L'ERGIE SYMBA est animateur du site depuis 2012.

Vos référents Natura 2000
Une observation ou une déclaration concernant une

Communication presse et web

	Publication site web	Articles presse	Réseaux sociaux	Partenaires
Oct à Déc 2022	Pas d'accès	0	0	
2023	Actualisation et 2 actualités	1	2	Diffusion Infolettre N°13 : 800 exemplaires
2024	4 actualités	0	5	Parution dans la revue Nature Environnement 17

Bilan triennal de l'accompagnement technique

Suivi des contrats et chartes

	Evaluation Incidences	Consultation des services de l'Etat	Sollicitations des particuliers et/ou porteurs de projets	Remarques
Oct à Déc 2022	1	1	1	
Année 2023	5	2	1	
Année 2024	5	2	8	NOMBREUSES SOLICITATIONS SUR LES COUPES DE BOIS

Evaluation des Incidences et sollicitations sur les projets

	Contrats en cours	Chartes en cours ha	Remarques
Oct à Déc 2022	1	6,18	PAS DE RENOUVELLEMENT DANS CETTE PÉRIODE DE TRANSITION
Année 2023	1	6,18	PAS DE RENOUVELLEMENT
Année 2024	0	6,36	NOUVEL ENGAGEMENT

MAEC bilan 2022-2024

2022 : rédaction du dossier de création du Projet Agroenvironnemental et Climatique, dépôt du dossier

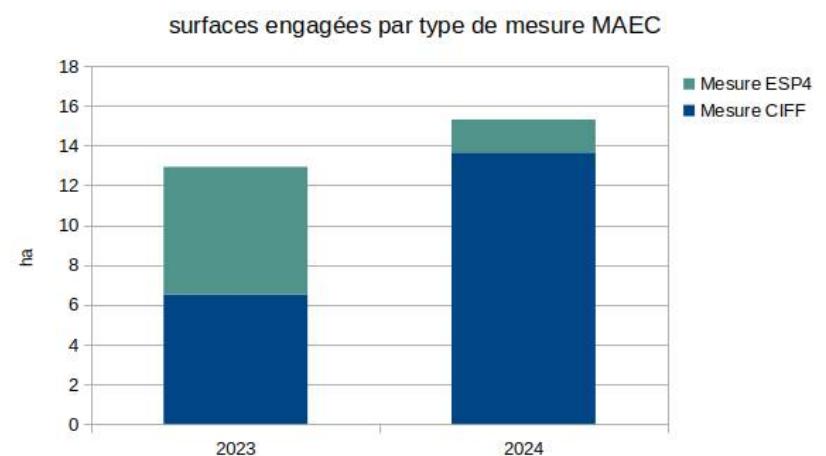
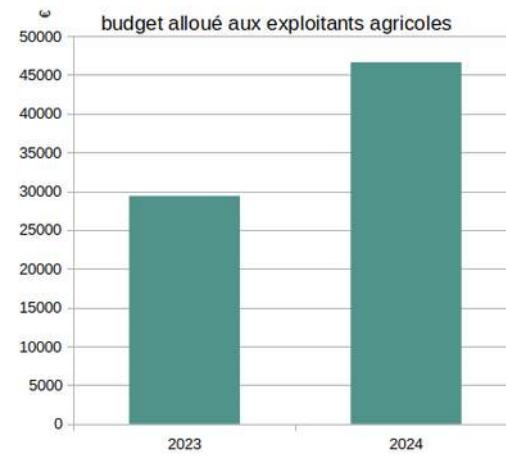
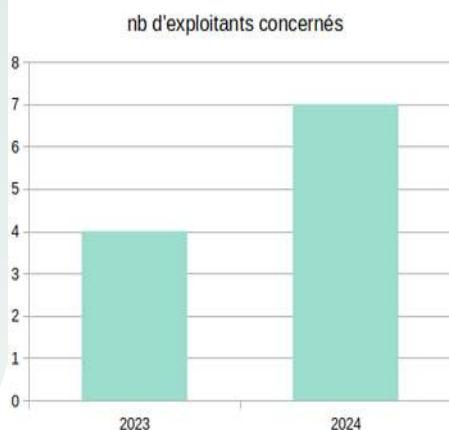
2023 : conception de plaquettes, communication, 2 réunions de présentation aux agriculteurs, accompagnement de 4 exploitations agricoles, formation avec la Chambre d'Agriculture 17.

2024 : communication, formation avec la Chambre d'Agriculture 17, accompagnement de 7 exploitations agricoles.

La campagne 2023-2027, financée par la PAC, a vu ses moyens financiers rapidement consommés à l'issue de la première année. Les moyens alloués ne correspondent pas aux besoins demandés pour soutenir les agriculteurs jusqu'en 2027.

Cet outil de contractualisation en Natura 2000 est pourtant
un levier majeur pour préserver la biodiversité.

Bilan sur le PAEC Vallée de l'Antenne :



3. Suivis biologiques des habitats et espèces d'intérêt communautaire

Especies

	Odonates	Chiropteres	Mammifères aquatiques	Poissons	Paillons de jour	Coléoptères	Remarques
Oct à Déc 2022	non	2 passages / an	non	non	non	non	
Année 2023	2 passages / maille	2 passages / an	non	non	non	non	Mise en place du SOGAP, prise de connaissance des différents programmes
Année 2024	3 passages / maille	2 passages / an	Données opportunistes	non	2 passages /an	non	Reprise de données cartographiques, sollicitations des associations mais pas de financement

Habitats

	Cours d'eau 3150 3260 6430	Pelouses calcicoles seches 6210	Boisements alluviaux 91E0 91F0	Boisements thermophiles 9340	Megaphorbiaies 6430	Prairies de fauche 6510	Cavités souterraines
Oct à Déc 2022	non	non	non	non		non	
Année 2023	non	non	non	non	Non évaluables	non	Non évaluables
Année 2024	non	1 passage	non	non		non	

Conclusion : Au delà des suivis d'espèces qui sont liés a des Plan Régionaux ou Nationaux d'Actions, il apparaît que l'état de conservation des habitats n'a été évalué sur cette période que pour les pelouses calcicoles. La Région Nouvelle Aquitaine devra alors nous orienter ou nous fournir les outils d'évaluation, ce qui permettrait de le réaliser dans les années à venir, ou de le faire réaliser via les Appels à Projets. Les surfaces sont conséquentes et ne peuvent être évaluées sur le temps d'animation.

3. Actualisation du Docob - groupe de travail

- 2023 : l'animatrice se forme à la méthodologie CT 88 et propose au Comité de Pilotage de mener la démarche via un groupe de travail
- 2024 : Création du groupe et animation de 2 réunions du groupe de travail
actualisation du Tableau d'Arborescence

3. Evaluation de l'état de conservation

- 2024 : Evaluation de l'état de conservation des pelouses sèches des Chaudrolles via la fonge : **état jugé défavorable.**
Ce constat engage une autre démarche pour 2025 : réaliser l'évaluation de l'état au regard du critère flore
- 2024 : Il est convenu avec la Région Nouvelle Aquitaine que l'animatrice sera accompagnée par le CBNSA sur l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat Frênaie alluviale qui représente presque 50 % de la superficie du site

3. Suivi socio-économique

L'animatrice assiste à différentes réunions sur le territoire en liens avec les acteurs locaux :

- Stratégie des Aires Protégées
- Stratégie de biodiversité de Grand Cognac
- Groupe de travail pour une charte vigne mutualisée
- Comité de pilotage d'autres sites Natura 2000
- Echanges réguliers avec la DDTM/DDT
- Participation aux journées organisées par les services de l'Etat, à destination des animateurs Natura 2000

4. Assistance administrative





NATURA 2000



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

Bilan annuel 2025

Vallée de l'Antenne Site FR 5400473

03 Décembre 2025
MATHA 17



Ordre du jour

- **Bilan de l'animation 2025 et perspectives 2026-2027**

- Validation du Tableau d'arborescence actualisé
- Propositions de modifications de fiches action et fiche charte "espèces invasives" du Document d'objectif
- Questions diverses

Actions d'information et de sensibilisation

4 animations
scolaires et jeunes
À beauvais sur
Matha, Les Touches
de Périgny et Val de
Cognac



Expo ONF Hector
l'arbre mort



Sortie nature grand
public



Chantier participatif à
Haïmps, Présentation
Maires pour la
Planète, Formation
arbre et biodiversité
avec CD 17

245 personnes sensibilisées



Les animations sont réalisées en lien avec les
événements nationaux et locaux

Animées en partenariat avec



Les évaluations d'incidence : L'accompagnement des porteurs de projet

<u>Nom du projet</u>	<u>Demandeur</u>	<u>Type de dossier</u>	<u>Commune</u>
Dpt 16			
Réparation Pont Chazotte RD55	SOA 16 CD16	LSE/IOTA	VAL DE COGNAC
Réparation Pont Coulonges RD55	SOA 16 CD16	LSE/IOTA	VAL DE COGNAC
Réparation Pont Mesnac Chazotte RD55	SOA 16 CD16	LSE/IOTA	VAL DE COGNAC
Création de bâtiments de self stockage	RESOTAINER	LSE/IOTA	VAL DE COGNAC
Randonnée cycliste Val d'Antenne	Comité des fêtes d'orlut	Manifestation sportive	VAL DE COGNAC
Dpt 17			
Recharge sédimentaire et création de radiers Saudrenne	SYMBA	LSE/IOTA	BLANZAC les MATHA
Recharge sédimentaire et création de radiers Antenne - la Platrie	SYMBA	LSE/IOTA	MATHA



Les chartes et contrats

Les nouvelles chartes et renouvellements au 01/12/2025

Les contrats en cours au 01/12/2025
aucun

Ref	Commune	Habitats concernés	Fiche	Superficie concernée ha
Prop GM	Cognac	Boisements alluviaux	Ripisylve, Esp Exo Envahissantes, Boisements	0,1358
Prop Vi	Cognac, Val de Cognac	Boisements alluviaux Peupleraines	Cours d'eau, Ripisylve, Esp Exo Envahissantes, Boisements, Peupleraines	22,3463
Prop CPh	Le Seure	Boisements alluviaux	Cours d'eau, Ripisylve, Esp Exo Envahissantes, Boisements, Frênes têtards	0,4327
Prop LOMa	Cognac	Boisements alluviaux	Cours d'eau, Boisements, Frênes têtards	0,0433
Prop Chau	Val de Cognac, le Seure	Boisements alluviaux	Boisements, Peupleraines	1,0607
Total				24,0188 ha

Pas de réponse à l'Appel à Projet en 2025

Mesures Agricoles du PAEC



Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

constituent l'un des principaux outils mobilisables dans le cadre de Natura 2000.

Elles visent à encourager les pratiques agricoles favorables à l'environnement. Il s'agit de contrats de gestion proposés aux agriculteurs **volontaires** dans le cadre de leur dossier PAC.

En contrepartie d'une aide annuelle, les contractants s'engagent à respecter le cahier des charges des MAEC choisies pendant 5 ans.

Les mesures proposées :

- ◆ Couvert d'Intérêt Faunistique et Floristique
- ◆ Protection des espèces par retard de fauche de niveau 1 à 4
- ◆ Création de Prairies
- ◆ Préservation des milieux humides par le pâturage
- ◆ Infrastructures AgroEcologiques entretien de haies



Contrats MAEC 2025



DRAAF Nouvelle-Aquitaine

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) constituent l'un des principaux outils mobilisables dans le cadre de Natura 2000.



Mesures MAEC (outils de gestion)	Montant unitaire €/ha	Nombre d'exploitations concernées	Surfaces concernées en ha	Montant prévisionnel sur 5 ans
MAEC Biodiversité - CIFF	652 €	4	8,72	28 427 €
MAEC Biodiversité - Création de prairie	358 €	1	0,40	716 €
MAEC Biodiversité _ préservation des milieux humides	201 €	1	0,60	603 €
MAEC Biodiversité - Protection des espèces 4	254 €	4	14,75	18 733 €



Enveloppe attribuée :	44 012 €
Consommation budgétaire 2025	48 479 €

Suivis écologiques : Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Boisements alluviaux

	En partenariat avec le CBN SA et Réalisé par l'animatrice
Objectif	Estimer l'état de conservation de 2 habitats 91E0 et 91F0 (frênaie alluviale et frênaie avec orme) Adapter la grille d'évaluation et ses critères au site Natura 2000
Prospections terrain	10 parcelles
moyens	2 jours de formation et grille d'évaluation, jours de terrain

Résultat : Ces habitats ont été cartographiés par interprétation photo au début des années 2000. Les usages fonciers ont évolué. Pour 7 parcelles sur 10, l'état de conservation de leur habitat est évalué comme dégradé, les trois autres comme moyen.

Ce dispositif d'évaluation se poursuivra en 2026 et 2027



Pelouses sèches et espèces végétales patrimoniales

	Réalisé par l'animatrice
Objectif	Estimer l'état de conservation de 2 habitats des pelouses sèches Vérification de la présence/absence de 2 espèces : la Biscutelle de guillon et l'orchis fragrans
Prospections terrain	3 parcelles publiques issues des suivis antérieurs
moyens	1 journée de formation, grille d'évaluation, jours de terrain

Résultat : Les effectifs de ces 2 plantes se maintiennent mais l'état de conservation de leur habitat est évalué comme dégradé. Il est possible d'envisager un « contrat » sur la parcelle de la Commune de Val de Cognac

Ce dispositif d'évaluation se poursuivra en 2026



Suivis écologiques 2025 : Inventaires ou prospections concernant des espèces d'intérêt communautaire

Chiroptères :
7 espèces



Poissons :
3 espèces

Suivis réalisés
par Charente
Nature

Suivi chiroptères sur des sites à enjeu

Objectif

Réaliser un comptage des effectifs par espèces par un passage hivernal et un passage estival pour assurer un suivi des populations

Prospections
terrain

1 seule carrière accessible

Pas de suivi
actuellement, à
prévoir sur la
prochaine
programmation avec
les deux FD pêche et
LOGRAMI selon la
demande formulée
par le groupe de
travail

Contexte

Stratégie de sécurisation des gîtes à chiroptères de Charente

Objectif

Assurer la protection des gîtes à Minioptère de Schreibers par une démarche de protection réglementaire

Démarche

Charente Nature a déposé un projet de Life Minioptère

Suivis écologiques 2025 : Inventaires ou prospections concernant des espèces d'intérêt communautaire

Insectes : Libellules :
2 espèces
sont recherchées
à travers le SOGAP



Cartographie des mailles prospectées selon le protocole SOGAP
site Natura 2000 "Vallée de l'Antenne"
saisons 2023 à 2025



Suivis réalisés
par l'animatrice et
une stagiaire (1
mois)

Suivi Odonates Gomphidés Anisoptères Prioritaires

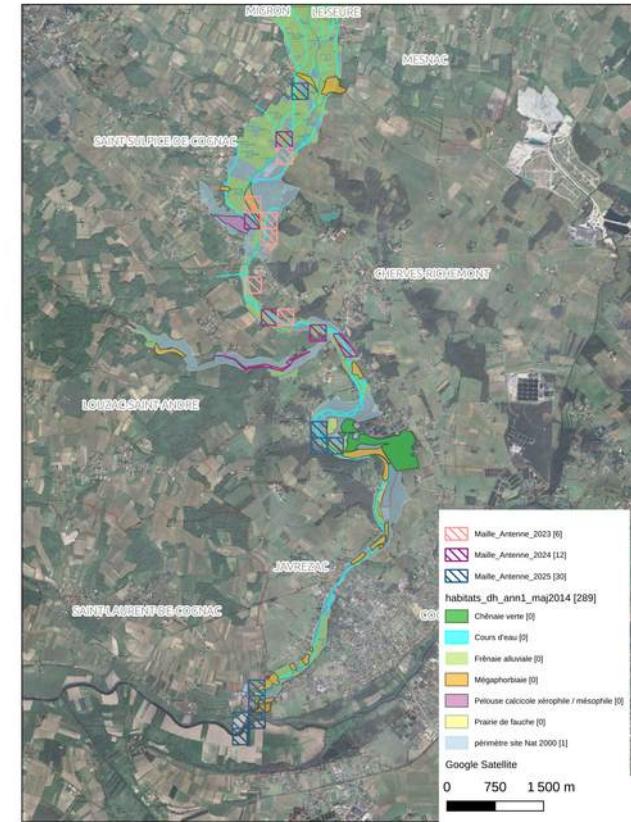
Objectif

Récolter les exuvies des libellules afin de déterminer les espèces présentes qui se reproduisent
Améliorer les connaissances de répartition des espèces

Prospections
terrain

2 à 3 passages par tronçon d'étude dans le cours d'eau en canoë ou en waders

Résultat : 1ère année de détection du gomphe de Graslin et absence des autres EIC



Insectes :
papillons de jour
2 espèces
sont
recherchées

Suivis réalisés
par l'animatrice

Cuivré des marais et Azuré du Serpolet

Objectif

Améliorer les connaissances de répartition des espèces - Récolter des données de présence/absence/reproduction

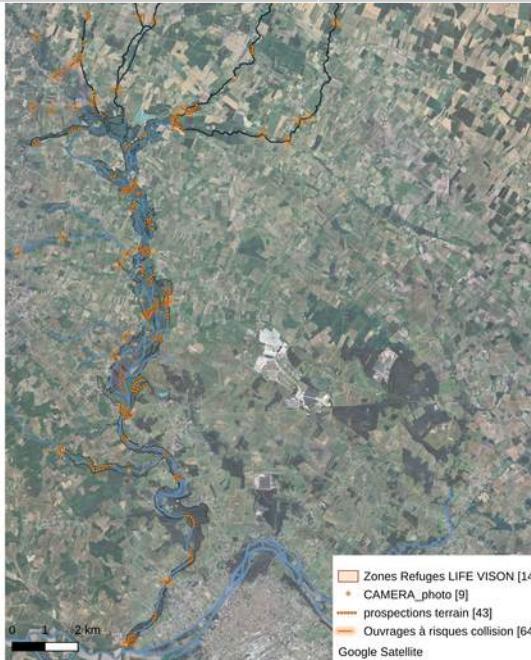
Prospections
terrain

2 passages par parcelle potentielle en saison

Suivis écologiques 2025 : Inventaires ou prospections concernant des espèces d'intérêt communautaire

Mammifères aquatiques :
loutre d'Europe et vison
d'Europe

PNA	Suivi Loutre d'Europe
Objectif	Estimer la répartition à proximité des ouvrages à risque et sur les affluents en aval
Prospections terrain	40 à 44 tronçons
Piège photo	10 points d'observation



PNA	Translocation Vison d'Europe
Objectif	Renforcement de populations existantes par lâcher d'individus nés en captivité

*Présentation
Point d'étape PNA*



Suivis écologiques : Point d'étape sur la réintroduction du vison d'Europe



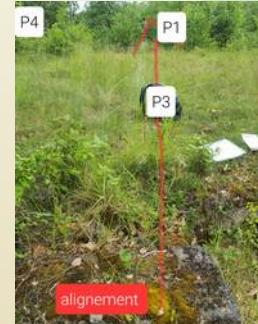
Les partenaires du PNA vison présentent leur diapo
de point d'étape annuel



Perspectives 2026



- Poursuite de l'animation des MAEC Biodiversité «Vallée de l'Antenne» et partenariats à venir avec les mesures COSH de l'EPTB
 - Recherche active d'éleveurs et propriétaires malgré les baisses de dotations sur le programme
- Poursuite du suivi des Chartes Natura 2000 : particuliers et collectivités : Grand Cognac
- Préconisations sur les activités et aménagements (EIN)
Accompagnement des porteurs de projets et suivis de chantiers
- Actions de communication et sensibilisation :
 - ✓ Animation auprès des scolaires et du grand public sur le thème des boisements alluviaux, des insectes et des mammifères aquatiques (vison)
 - ✓ Mise en fabrication de 3 Visuels de communication
- Participation en complément de la translocation du vison :
Accompagnement sur autres parcelles potentielles à trouver
- Participation à la démarche de concertation sur une charte vigne mutualisée
- Travail sur l'état de conservation de l'habitat frênaie avec l'appui technique du CBNSA : cartographies des habitats de frênaie-aulnaie et état de conservation sur placettes jusqu'en 2027
- Poursuite des partenariats locaux : LPO, Charente Nature, Nature environnement 17, Association ANL, Perennis, EPTB, Fédérations de pêche, CETEF, CBNSA



Temps de travail prévisionnel 2026 et financement des missions

Mission d'Animation		Nombre d'heures effectives / an
1-Animation		176
1.1	Actions d'information, de sensibilisation et de communication	8
1.2	Conception, édition et diffusion de supports de communication	47
1.3	Création d'un site internet OFB	0
1.3	Actualisation du site internet OFB	24
1.4	Organisation et animation de sorties de terrain pour le grand public ou les scolaires	48
1.5	Veille et échanges avec d'autres animateurs de sites Natura 2000	49
2-Accompagnement technique		539
2.1.1	Accompagnement technique à la contractualisation des MAEC	280
2.1.2	Accompagnement technique à la contractualisation non agricoles (contrats forestiers et ni-ni)	28
2.1.3	Accompagnement technique à l'adhésion de chartes N2000	90
2.2	Accompagnement pour la prise en compte de Natura 2000 dans les politiques publiques	35
2.3	Accompagnement technique sur les projets	39
2.4	Accompagnement dans la mise place d'actions non contractuelles	32
2.5	Réunions avec les services de la Région Nouvelle-Aquitaine	35
3- Suivi du site et du DOCOB		277
3.1	Suivi biologique du site	112
3.2	Suivi socio-économique	8
3.3	Actualisation du DOCOB et du FSD	42
3.4	Evaluation de l'état de conservation des sites	115
4- Assistance administrative		142
4.1	Organisation des CoPils et rédaction des comptes rendus	20
	Organisation réunion technique et rédaction des comptes rendus	30
4.2	Elaboration du bilan d'animation annuel	32
	Elaboration du bilan d'animation triennal	14
4.3	Assistance administrative (Etablir la programmation financière de la gestion du site pour l'année à venir, demandes d'aide, de paiements,...)	46
TOTAL HEURES PAR AN		1134

Financeur	Montant total
Région Nouvelle Aquitaine	80 %
SYMBA autofinancement	20 %
TOTAL Projet	100 %



Cofinancé par l'Union européenne

Type de dépense	Montant total
Prestations de services	4 045 €
Dépenses de personnel	28 400 €
Coûts indirects et frais déplacements	3 095 €
TOTAL Projet	35 540 €

Prévisionnel

Ordre du jour

- Bilan de l'animation 2025 et perspectives 2026-2027
- **Validation du Tableau d'arborescence actualisé**
- Propositions de modifications de fiches action et fiche charte "espèces invasives" du Document d'objectif
- Questions diverses

Suivi du DOCOB et orientations de gestion

Révision de l'arborescence du DocOb

le groupe de travail s'est réuni 2 fois cette année pour actualiser l'arborescence du DocOb et évoluer vers un document harmonisé selon la norme demandée CT 88

Après un travail de synthèse des propositions faites , le tableau d'arborescence est soumis au vote du Copil.

Ordre du jour

- Bilan de l'animation 2025 et perspectives 2026-2027
- Validation du Tableau d'arborescence actualisé
- **Propositions de modifications de fiches action et fiche charte "espèces invasives" du Document d'objectif**
- Questions diverses



Propositions de modifications de fiche charte "espèces invasives ou envahissantes" FA06

Arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036629837/>

Arrêté du 10 mars 2020 portant mise à jour de la liste des espèces animales et végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000041875937/>

La dernière version (2023) de la liste d'espèces préoccupantes pour l'Union européenne comporte
88 espèces (41 végétales et 47 animales).

La liste des espèces exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain reprend les espèces préoccupantes pour l'UE et ajoute des espèces spécifiques au territoire.

The screenshot shows the homepage of the 'Centre de ressources Espèces exotiques envahissantes'. It features a large circular logo on the left and a navigation bar at the top. Below the navigation, there's a main heading 'FRANCE' and two sections: 'FAUNE EXOTIQUE ENVAHISSANTE' and 'FLORE EXOTIQUE ENVAHISSANTE', each with a small image and a list of regions.

FAUNE EXOTIQUE ENVAHISSANTE	FLORE EXOTIQUE ENVAHISSANTE
Métropole	+ Bassin Artois-Picardie
Bassin Artois-Picardie	+ Bassin Loire-Bretagne
Bassin Loire-Bretagne	+ Bassin Rhône-Méditerranée-Corse



REFERENTIEL - 2022



Chiffres clés

- 1/5 de la flore sauvage de Nouvelle-Aquitaine est exogène
- 522 plantes exotiques évaluées dont 793 présentes en Nouvelle-Aquitaine
- 366 espèces exotiques à caractère envahissant dont :
 - 174 PEE à impact majeur
 - 192 PEE à impact modéré
- 17 plantes exotiques inscrites à la liste des EEE préoccupantes pour l'Union Européenne

<https://especes-exotiques-envahissantes.fr/especes/>



Propositions de modifications de fiche charte "espèces invasives ou envahissantes" FA06

Afin d'actualiser la fiche dont la rédaction date de 2008, les modifications suivantes sont proposées et soumises au vote du COPIL :

ENGAGEMENTS :

Je m'engage à :

Ne jamais planter, **déposer temporairement des coupes, branchages ou compost des** les espèces exotiques suivantes : les Jussies (*Ludwigia peploides* ; *Ludwigia grandiflora*), le Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*), Elodée du Brésil (*Egeria densa*), la Renouée du Japon (*Fallopia japonica*), le Baccharis (*Baccharis halimifolia*), le Buddleia *davidii* (Arbre à papillons), L'Ailanthe, l'Erable négundo, le Robinier faux-acacia, le bambou, la Canne de Provence, **par exemple. La liste des espèces classées est consultable sur le site :**

<https://especes-exotiques-envahissantes.fr/base-documentaire/liste-despecies/>

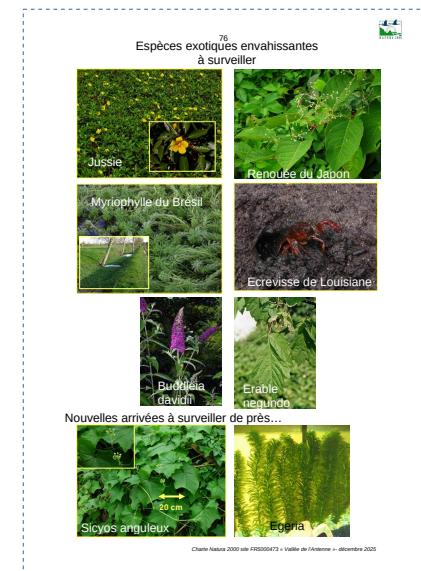
Points de contrôle : état des lieux avant signature de la charte, absence de nouvelles plantations **ou dépôt** d'espèces envahissantes.

En cas **de problème sur l'identification**, d'infestation ou de nouvelle apparition, en particulier le long des fossés ou cours d'eau, ne jamais intervenir moi-même et contacter le SYMBA ou l'animatrice Natura 2000 qui jugeront de la nécessité de la mise en place d'un chantier d'arrachage.

Points de contrôle : correspondance avec la structure animatrice.

RECOMMANDATIONS : En cas de chantier

4. Dépôt de plantes sur des bâches isolant la Jussie du sol et empêchant sa dispersion au fil de l'eau, avant transfert vers des sites de dépôt isolés pour son séchage **de compostage agréé**.
5. ~~Après séchage, brûler (jamais de compostage : les graines y résistent et germent !)~~



Ordre du jour

- Bilan de l'animation 2025 et perspectives 2026-2027
- Validation du Tableau d'arborescence actualisé
- Propositions de modifications de fiches action et fiche charte "espèces invasives" du Document d'objectif
- **Questions diverses**



**Merci
pour votre participation**



Cofinancé par l'Union européenne

COPIL 03.12. 2025

